



Octobre 2019
Lettre N° 03

La Lettre Municipale

Mail : contact@mairie-vieux-berquin.fr

Tél : 03 28 42 70 07

www.mairie-vieux-berquin.fr

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Éditorial octobre 2019

Les projets annoncés dans le dernier bulletin municipal avancent comme prévu. La réfection des toitures de la salle des fêtes et de l'école de Sec-Bois ont démarré début octobre. La seconde phase de l'amélioration de l'éclairage public est imminente. Les trois piétonniers sont dans la phase terminale de l'étude technique préalablement à la consultation des entreprises.

Le dossier de transformation de la chapelle de l'espace Louis de Berquin est en cours d'élaboration. Une aide de la région pour le maintien du patrimoine local paraît possible.

Bonne fin de trimestre à tous

Jean-Paul Salomé

Maire

Projets récemment initiés :

Aménagement de chemins piétonniers route d'Hazebrouck, rue de Vieux-Berquin et rue du Bois :
La société INGEO fera office de maître d'œuvre accompagnant la commune.

Travaux réalisés

- l'entreprise LJ SOOTS a procédé au remplacement fin août des 6 autres petits toilettes restants dans les sanitaires de l'extension de l'école Léonard de Vinci
- L'entreprise CLOVAN a procédé au remplacement de la clôture béton le long du terrain de football d'entraînement pris en charge pour moitié par le bailleur social HABITAT Hauts-de-France.
- Réfection de la cour de l'école Léonard de Vinci (rebouchage des trous en enrobé à froid fourni par la CCFI)
- Réfection du sol de la salle de réunion de l'école Léonard de Vinci : remplacement du balatum par un parquet
- Vitrification du plancher de la salle des fêtes qui a été changé l'été dernier
- Les murs en fond de scène ont été repeints : travaux réalisés durant le mois d'août

Travaux à réaliser par les entreprises extérieures

- Remise en service de la bâche de récupération d'eau de pluie de la salle de sports (entreprise contactée)
- Réparation de la VMC de la salle de sports et une vanne de chauffage dans le hall (entreprise contactée)

Travaux à réaliser par les services techniques

- Rénovation de couloirs de l'école Léonard de Vinci qui sera réalisée durant les petites vacances scolaires
- Accessibilité des cimetières par la mise en œuvre dans chaque allée de sable calcaire qui sera réalisée cet automne pour de légers affaissements.
- Quelques mises en œuvre en bordure de chaussée sont également à prévoir sur le domaine public

Dans le cadre du futur déploiement de **la fibre optique** sur le territoire de la commune, Axione a implanté le 18 septembre le *Noeud de Raccordement Optique* (NRO), un local technique de 7,5 m de long sur 2,5 m de large, en façade avant droite du cimetière du Centre-Bourg.

Le portail actuel sera changé, car le passage restant est plus étroit. Des devis vont être demandés pour la fourniture et la pose d'un portail battant ou coulissant non motorisé de 5 mètres de longueur.

Afin de le masquer autant que possible de la vue des riverains, passants et automobilistes, une haie haute sera plantée devant ce local technique. La dépense est intégralement prise en charge par Axione.

Infractions à l'urbanisme

Dans sa commune, le Maire est un acteur incontournable en matière d'urbanisme. Il est le garant au nom de l'État du respect des règles et acteur essentiel dans le traitement des constructions édifiées sans autorisation d'urbanisme ou ne correspondant pas à l'autorisation d'urbanisme accordée. Selon les dispositions du code de l'urbanisme, le Maire qui a connaissance d'une infraction doit dresser un procès-verbal. Il doit également le cas échéant prendre toute mesure conservatoire d'interruption des travaux. C'est une mission difficile et délicate à exercer pour un élu. La CCFI a donc proposé à chaque commune de commissionner un de ses agents du service instructeur des autorisations d'urbanisme, Olivier DEMEULENAERE, pour les accompagner dans le contrôle des règles de constructions, après avoir été assermenté et commissionné par les communes. en vertu des pouvoirs de police qui sont conférés aux Maires, cet agent tenu au secret professionnel dans le cadre de ses missions pourrait ainsi dresser des procès-verbaux en relation avec la commune.

Ateliers destination équilibre

Depuis lundi 9 septembre et pendant 12 séances, un atelier « destination équilibre » est proposé par le CLIC Flandre Lys aux seniors le lundi de 9h30 à 10h30 à l'Espace Louis de Berquin. Renseignements : **03 28 40 99 95**

Jumelage

Les 45 ans du jumelage de la ville allemande de Nentershausen avec Vieux Berquin auront lieu à la **Pentecôte 2020 à Vieux-Berquin**

Téléthon

Suite à une première réunion organisée le 5 juin à l'Espace Louis de Berquin, une quinzaine d'associations a répondu à l'appel de la municipalité. Il a été proposé aux associations volontaires de remettre en route l'organisation du Téléthon dans la commune (organisation de manifestations dont les bénéficiaires seraient reversés au Téléthon). Un événement serait organisé le samedi 7 décembre à l'Espace Louis de Berquin (la salle des fêtes n'est a priori pas libre ce jour-là). Pour avancer sur le projet, une seconde réunion a eu lieu le 17 octobre.

WiFi4EU

La commune a été retenue lors de l'appel à candidature de l'opération WiFi4EU (qui signifie « **du Wi-Fi pour l'Europe** ») qui consiste en une aide européenne directe de 15 000 euros par commune afin d'installer un accès sans fil en haut débit dans les espaces publics.

L'initiative WiFi4EU vise à offrir un accès internet de qualité aux habitants et aux visiteurs partout dans l'UE, grâce à des points d'accès Wi-Fi gratuits dans des lieux publics comme les parcs, places, bâtiments officiels, bibliothèques et établissements de santé dans les centres de la vie publique. Afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention, la commune dispose de 18 mois pour achever l'installation des réseaux wifi.

Personnel communal

Remplaçant Michel DEHAUDT ayant fait valoir ses droits à la retraite, Xavier VERNIEUWE a pris ses fonctions de chef de service technique, le lundi 2 septembre.

Collecte des ordures ménagères en porte à porte

Le SMICTOM ayant compétence en matière de collecte des ordures ménagères précise :

Les sacs ou conteneurs d'ordures ménagères, les sacs blancs, les sacs végétaux doivent être déposés en bordure de voie. Ils ne doivent pas entraver la circulation des piétons et véhicules. Les sacs ou conteneurs doivent être **sortis au plus tôt la veille au soir** après 19h00 (ou le matin même de la collecte) et les conteneurs rentrés au plus tard le soir de la collecte. Le non respect répété de ces consignes peut entraîner des amendes selon le règlement du SMICTOM.

Le règlement complet concernant les collectes en porte à porte ou par apport volontaire (en déchèterie, par ex) est consultable sur www.smictomdesflandres.fr



SÉCHERESSE : Terrain de football d'honneur

Le terrain de football d'honneur aménagé en 2016 a beaucoup souffert de la sécheresse et du manque de pluies depuis le début de l'année, qu'un arrêté préfectoral en vigueur en a restreint l'arrosage pendant un temps.

Devant l'état dégradé de la pelouse : tranchées drainantes affaissées et cailloux remontant à la surface, ce qui représente un danger pour l'intégrité physique des joueurs. Un rendez-vous sur place a été pris avec l'entreprise qui a aménagé le terrain, pour qu'elle envisage des solutions avec la commune.

Une réfection a été réalisée par le personnel technique.

L'utilisation du terrain est suspendue au moins jusque fin octobre.

SÉCHERESSE – Défense des sinistrés

Par arrêté interministériel du 16 juillet 2019 publié au journal officiel du 9 août 2019, la commune de Vieux-Berquin n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse de 2018. Comme les 18 autres communes de Flandres concernées par cette décision défavorable, la commune a exercé le **7 octobre** un recours gracieux auprès du Ministre de l'Intérieur afin qu'un réexamen de la demande soit effectué dans les plus brefs délais. En cas de nouveau refus, un recours au Tribunal administratif sera exercé par l'ensemble des communes qui ont mandaté un avocat pour défendre collectivement les intérêts des 18 communes et de leurs habitants.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation qui pourraient être liés à la sécheresse des 2 années précédentes mais aussi celle subie en 2019, nous vous prions de bien vouloir vous signaler avant le 15 novembre auprès de la Mairie de Vieux-Berquin. Vous nous ferez parvenir pour cela un courrier mentionnant l'ensemble des dommages constatés, la date d'apparition de ces dégâts ainsi que des photos témoignant du

L'Harmonie Municipale vous invite à célébrer sa Sainte Patronne, Sainte Cécile
Le dimanche 24 novembre 2019 à 11h00 en l'église de Vieux-Berquin.
Cette messe sera suivie d'une remise de décorations.
Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

La vie des écoles

- Les effectifs d'élèves scolarisés dans les écoles de la commune (299 au total) étaient les suivants lors de la rentrée scolaire du 2 septembre :
 - . Ecole Léonard de Vinci : 191 élèves (dont 161 habitant Vieux-Berquin et 30 extérieurs), soit 8 élèves de plus qu'en 2018.
 - . Ecole du Drooghout : 70 élèves (dont 53 habitant Vieux-Berquin et 17 extérieurs), soit 5 élèves de moins qu'en 2018.
 - . Ecole Sainte Marguerite-Marie : 38 élèves (dont 31 habitant Vieux-Berquin et 7 extérieurs), soit 1 élève de moins qu'en 2018.

Mercredi 19 décembre 2018 Goûter des Aînés

Voirie communale : rues de la Grotte et de la Mairie

Les travaux réalisés par l'entreprise DESQUENNES (Auchel) pour Noréade sont terminés depuis fin juin. L'intégralité des tuyaux du réseau d'eau potable et des réseaux d'assainissement ont été changés et posés en séparatif (eaux pluviales et eaux usées). Noréade a pris en charge les tranchées rue de la Mairie et le trottoir et la borduration côté Mairie.

La réfection de la voirie rue de la Grotte a elle été différée. La CCFI, gestionnaire de la voirie communale, réalisera les enrobés sur la chaussée et les trottoirs rue de la grotte, ainsi que le trottoir et la borduration sur le trottoir rue de la Mairie côté pair.

Les travaux de voirie rue de la Grotte et rue de la Mairie ont été décalés et seront réalisés par l'entreprise COLAS-RAMON (La Gorgue) hors aléas de chantier et conditions climatiques (rabotage complet du tapis et mise en œuvre d'un enrobé à chaud sur toute la surface).

mises en sens unique et création de stop

Des problèmes de vitesse excessive avaient été soulevés sur cette longue ligne droite. Afin de faire ralentir les automobilistes une modification du régime de priorités sur cet axe a été mise en œuvre début août (un stop dans le sens Hazebrouck-Vieux-Berquin et un autre dans le sens Vieux-Berquin-Hazebrouck, les automobilistes arrivant de la rue de Pradelles ayant alors la priorité). Le panneau d'entrée d'agglomération a été également avancé d'une cinquantaine de mètres pour tenir compte des nouvelles constructions.

Voirie communale : Une réflexion globale sur la mise en sens unique de la rue Auguste Moreel et de la rue Abbé Lemire doit être engagée avec pour objectif de sécuriser la circulation des automobilistes et des piétons et permettre la création de stationnements en épis le long de l'EHPAD. Le directeur de l'EHPAD, Christophe DOURNEL, sollicité par courrier pour faire tailler la haie encombrant le trottoir le long de la maison de retraite, suggère qu'étant donné la faible largeur du trottoir (1,50 mètres), il serait sans doute judicieux de rendre le stationnement unilatéral dans une rue à sens unique.

Voirie départementale : RD 69 rue de Caudescure

Avant des réfections de plus grande ampleur qui seront entreprises au préalable au transfert de la route départementale 69 dans le domaine public communal, des réfections de sécurité plus localisées sont nécessaires dès maintenant. Un courrier sera adressé en ce sens à la direction de la voirie départementale, arrondissement routier de Dunkerque, afin que ces réparations soient entreprises sans délai.

Cérémonie des Vœux de la Municipalité à la population : Samedi 4 Janvier 2019 à 19h30 - à la salle des fêtes du centre

Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France a élaboré son projet de Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), arrêté par délibération du 27 juin 2019. Le projet a fait l'objet d'une enquête publique. Il est demandé à la commune de collaborer à la bonne information sur cette enquête publique en tenant à la disposition du public en Mairie la plaquette de présentation « grand public » qui présente de manière simple, ce qu'est le PRPGD. Ce document donne les éléments essentiels d'information. L'intégralité du dossier d'enquête publique PRPGD sera aussi consultable sur le site internet de la Préfecture de région ainsi que sur le site

<https://www.registre-numerique.fr/prpgd-hauts-de-France>

Manifestations passées et à venir :

- Commémoration du 75ème anniversaire de la Libération de Vieux-Berquin le 6 septembre, les cloches de l'église ont sonné à 15h00
- Salon des associations et 1ère brocante sport le samedi 7 septembre
- Assemblée générale de l'association Espaces Loisirs le vendredi 20 septembre
- Messe d'installation du Père Nicolas DUQUESNE, nouveau curé des paroisses Saint-Paul de la Lys de Merville et Notre-Dame du Doux-Berquin, le dimanche 22 septembre en l'église Saint Pierre à Merville.
- Courses et randonnées pédestres « **Da Vinci Run** » le dimanche 29 septembre.
Météo : pluie et vent - **Participants** : courage, persévérance et sourire
- **Diner-spectacle organisé** par l'association « **Un pas pour Clément** » le 5 octobre
- **Soirée couscous** : Au clocher de la Caudescure le samedi 5 octobre
- **Expo photos « les 4 saisons à Vieux-Berquin »** WeekEnd des 5, 6 et 7 octobre à l'Espace Louis de Berquin
- **Exposition « Les commerces d'Antan à Vieux-Berquin »** par la Section Histoire Locale les 5, 6 et 7 octobre à l'Espace Louis de Berquin (l'inauguration a eu lieu le samedi 5 à 11h00)
- **Conférence de Jacques MESSIAINT** sur les estaminets le mercredi 9 octobre à l'Espace Louis de Berquin
- **Rallye des Routes du Nord « Classic »** le samedi 12 octobre : dans le respect du code de la route, ce n'était pas une course, mais une randonnée destinée à des véhicules d'époque
- **7ème bourse multi-collections : expositions organisées par l'amicale philatélique** dimanche 20 octobre
À venir
- **Saint Martin** le vendredi 8 novembre à 18h30
- **Cérémonies commémoratives de l'Armistice le lundi 11 novembre** :
Rassemblement à 10h30 au Monument aux Morts à Sec-Bois
et à 11h00 au Centre Bourg au Monument aux Morts et puis au cimetière
Week-End du 30/11 au 1/12 bien rempli car à prévoir car en même temps se tiendront :
 - **Banque alimentaire le samedi 30 novembre, ramassage à domicile entre 9h30 et 12h30**
 - **Opéra Bibliobus le 30 NOVEMBRE Une séance le matin plusieurs horaires l'après midi**
- **Marché de Noël par Espace Loisirs tout un programme → samedi et dimanche après midi : promenade en calèche, sculptures de ballons, maquillage, vente de gaufres, etc..**
- Cérémonie Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le jeudi 5 décembre à 11h30 au Monument aux Morts.
- Marché de Noël à la Maison de retraite les jeudi 5 et vendredi 6 décembre de 14h30 à 17h30 ?
- Animations du Téléthon le samedi 7 décembre dans la commune.
- Banquet de Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers le dimanche 8 décembre à partir de 12h00 à la salle des fêtes.
- Colis de Noël du CCAS le vendredi 13 décembre à partir de 8h30 (remis aux 75 ans et plus résidant dans la commune et aux bénéficiaires du CCAS)
- Loto de Noël organisé par le Comité des fêtes le dimanche 15 décembre à 15h00 à la salle des fêtes.
- Vœux au/du personnel communal le mardi 17 décembre à 18h30 à l'Espace Louis de Berquin.
- Goûter de Noël des aînés le mercredi 18 décembre à 14h00 à la salle des fêtes.
- Marchés de Noël de l'école du Drooghout et de l'école Sainte Marguerite-Marie le vendredi 20 décembre.
- Spectacle de Noël le dimanche 22 décembre à partir de 15h00 à la salle des fêtes.
- Tournoi de football en salle catégorie Seniors le samedi 4 janvier à la salle des sports (organisé par le FCB)
- Cérémonie des vœux le samedi 4 janvier 2020 à 19h30 salle des fêtes.
- Tournoi de football en salle catégorie U14/U15 le dimanche 5 janvier 2020 à la salle des sports (organisé par le FCB)

Accueil de loisirs de Vieux-Berquin →

Accueil de loisirs du mercredi :

Nouveauté de la rentrée avec un accueil proposé à la journée, à la demi-journée avec ou sans le repas confectionné par notre équipe de cuisinières.

Le 1^{er} mercredi (le 4 septembre) a été un franc succès avec 18 enfants inscrits.

Bilan de l'activité de juillet 2019

